

# L'«R» de La Pesse

Octobre 2016 - n°

37

## Le mot du maire

Lors d'une inauguration récente dans notre très proche environnement, j'ai entendu notre Présidente de la région «BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ», fustiger les Cassandra et faire l'apologie du verre à moitié plein.

Je me propose de lui emboîter le pas pour dire à mon tour que dans notre petite commune «le verre est à moitié plein». Aurions-nous quelques sujets d'inquiétude ou pire d'angoisse collective ? Assurément non ! Cependant si tout n'est pas parfait, et c'est bien normal, il me plaît à noter que le dynamisme de La Pesse ne se dément pas.

La natalité serait sans doute le premier indice objectif à considérer. Le carnet «rose» de notre état civil en dit plus qu'un long discours sur l'optimisme des jeunes couples et leur lecture

de l'avenir local. Cette donnée démographique en termes de statistique confirme dans la sécheresse des chiffres que le moral des Pesse-rands est au beau fixe.

La jeunesse et le dynamisme, c'est le tandem qui fait vivre AZIMUT. Là encore saluons l'enthousiasme et la réussite. Ce festival, bientôt trentenaire, est l'un des critères de notre notoriété bien au-delà de notre département.

Pour ajouter, tant à la notoriété qu'à l'image, au fil du temps, les cheminements qui traversent le village se font jour pour garantir conjointement esthétique et sécurité. La traversée du village prend forme et les photographies du temps jadis, si elles émeuvent notre nostalgie, nous permettent de constater qu'aujourd'hui c'est un aspect moderne et fonctionnel qui domine dans la traversée du village. Et bientôt la signalétique qui sera mise en place sera augmentée des logos du label «Station verte» & «Village de neige» (voir article page 2)

Pour poursuivre ce qui est davantage un coup d'œil qu'une énumération, voici le début de la construction du Centre Technique Municipal (C.T.M.). Les fondations, actuellement en cours, permettront un démarrage des travaux de réalisation à partir du printemps prochain. L'équipement de la zone Nord prend ainsi progressivement forme dans la poursuite des projets pluriannuels réfléchis et conçus antérieurement.

Levons aussi les yeux sur un autre chantier, intercommunal celui-là, les forages à l'initia-

tive du Syndicat Intercommunal des Eaux. Ce sont 2 zones sur la commune qui sont actuellement explorées pour trouver une ressource en eau plus pure que celle que nous procure actuellement le lac de l'Embouteilleux.

Intercommunalité toujours avec l'espoir de travaux pilotés par la Communauté de communes Haut-Jura/Saint-Claude pour rendre la route de la Borne au Lion davantage sécurisée pour la pratique simultanée du ski de fond et du déplacement des riverains.

Parlons encore d'intercommunalité après la réunion publique que nous avons organisée le 6 septembre, pour débattre, sans à priori des fusions de communes en commune nouvelle. Un sujet qui va s'étaler dans la durée, sans qu'à ce jour une tendance claire et lisible se dégage.

Intercommunalité encore, pour partager le dynamisme et l'enthousiasme des bénévoles du Football-Club des Hautes-Combes. Ils projettent d'implanter sur le terrain de sport des Hautes-Combes, à Chaudézembre, des équipements ayant vocation à améliorer les conditions d'accueil des jeunes et moins jeunes sportifs, avec l'ambition d'en faire un lieu de compétition et de rencontre pour les associations de nos territoires.

Non, je n'énumère pas, je constate simplement que le verre est à moitié plein et qu'il ne cesse de se remplir.

FRANCIS MORICHEAU

### Recensement des jeunes

Il est obligatoire à 16 ans ; Il suffit que le jeune ou son représentant légal se rendent à la mairie. Une brochure d'information est alors remise.

### Recensement de la population

Un nouveau recensement aura lieu sur notre commune en janvier-février. Pour l'instant l'agent recenseur n'est pas encore recruté. La possibilité de renseigner les documents par internet sera facilitée. Une large communication sur le sujet sera effectuée pour que chacun vive ce moment en toute sérénité.

*La commune de La Pesse  
recherche un agent recenseur  
avant le 31 octobre 2016 :  
contacter la mairie ou  
Claude MERCIER  
au 06 38 51 43 73*

## Candidature aux labels « Station Verte » & « Village de Neige »

Ainsi que nous avons pu l'expliquer plusieurs fois déjà dans ces colonnes et au cours de réunions publiques officielles (comme, par exemple, lors des derniers vœux de la Municipalité), notre commune a souhaité se porter candidate aux labels « Station Verte » et « Village de Neige ». Nous avons souhaité, par le présent article, porter à la connaissance de nos concitoyens l'état d'évolution de ce dossier.

De prime abord, nous rappelons les objectifs poursuivis par cette candidature. Ils sont triples :

– Il s'agit, en priorité, de bénéficier d'un regain de réputation, de reconnaissance et, par conséquent de fréquentation grâce à la communication que nous permettront ces différents labels. En effet, nous souffrons actuellement d'un déficit d'attractivité, notamment par rapport à notre « voisin rousseland ». En cela, l'obtention des labels nous permettra d'avoir accès à une « fiche-station » sur le portail fédéral, à un emplacement sur la carte touristique des Stations Vertes et à l'accès à des ressources diverses (tels des outils de communication, une démarche qualité...).

Nous rappelons que le label « Station Verte » a été créé en 1964 et qu'il est aujourd'hui le 1er label touristique français. Il est géré par la Fédération Nationale des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige. Aujourd'hui, plus de 700 destinations ont été labellisées « Station Verte », mais – et pour nous cela constitue un gros atout – très peu dans notre région. Sur l'ensemble des Stations Vertes, seules une trentaine ont obtenu le label « Village de Neige ».

A titre informatif, pour l'intégralité du massif du Jura, les villages labellisés « Station Verte » sont les suivants : Morteau, Malbuisson, Métabief, Chapelle-des-Bois, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en-Montagne, Longchaumois et Lélex. Parmi ces villages, seuls Chapelle-des-Bois, Saint-Laurent-en-Grandvaux et Longchaumois sont labellisés également « Village de Neige ».

– Il s'agit, ensuite, de faire reconnaître notre savoir-faire de commune engagée dans le processus de l'écotourisme. Selon la définition de Jonathan TARDIF, de l'Institut des Sciences de l'Environnement à l'Université

du Québec de Montréal, l'écotourisme est un tourisme axé sur la nature et marqué par une composante éducative et un besoin de durabilité. Il s'inscrit tout à fait dans une démarche orientée vers la famille. Dans cet ordre d'idées, une Station Verte est bien une destination de nature qui propose une offre d'activités au cœur d'un patrimoine naturel et culturel ou historique riches. C'est une destination que l'on peut découvrir à son rythme sans être entraîné dans un effet de masse étourdissant. La proximité avec les habitants, les artisans, les commerçants, ainsi que les actions de valorisation et de sauvegarde des patrimoines et de l'environnement, font partie des valeurs fortes portées par la Station Verte.

A ce titre, notre politique touristique, défendue déjà depuis plusieurs décennies, et axée vers le *tourisme familial et la défense de l'authenticité*, s'inscrit largement dans cette définition. Nos plus récentes initiatives (parmi lesquelles le « cheminement doux » entre La Pesse et L'Embossieux, la réalisation de la compostière, les actions réalisées dans le cadre d'AZIMUT pour un festival propre, le projet de « chemin des Bornes » initié par l'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam, etc.), viennent encore renforcer cette volonté de protection de l'environnement et du patrimoine naturel, culturel et historique.

– Il s'agit, enfin, une fois labellisé, de pouvoir obtenir l'aide de la Fédération afin de structurer notre politique touristique et de mettre en place un certain nombre d'actions pour la pérenniser.

La démarche de la labellisation a été initiée par la Commission TOURISME (Jean-Yves COMBY et Dominique GRENARD). Le montage du dossier de candidature prévoyait 4 étapes :

>> 1ère ÉTAPE / La plus longue et la plus fastidieuse : Réaliser une documentation complète de notre destination touristique en fonction d'une liste de critères spécifiques se regroupant sous les 10 chapitres suivants :

- Des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable.
- Un service de conseil et d'information touristique engagé dans une démarche de qualité.
- Un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec



la fréquentation touristique.

- Des commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs.
- Une offre de loisirs de pleine nature.
- Un programme d'animations et de festivités.
- Une offre à destination des familles.
- Une accessibilité tarifaire pour tous.
- Un engagement dans la démarche écotourisme / Station Verte.
- Une organisation performante pour coordonner et animer la station.

>> 2ème ÉTAPE / Si la candidature répondait à ce premier niveau d'exigence de la Fédération des Stations Vertes, le dossier papier devait ensuite être transposé par nos soins sur l'extranet du site Station Verte.

>> 3ème ÉTAPE / Suite à l'étude du dossier par la Fédération, un représentant de cette dernière se rendait dans notre commune pour une visite d'une journée tendant à valider le respect de l'ensemble des critères de labellisation. Cette rencontre a eu lieu le jeudi 29 septembre dernier : Monsieur Laurent SIFFERT (Fédération Nationale des Stations Vertes) a été accueilli et piloté sur la commune par la Commission TOURISME.

>> 4ème ET DERNIÈRE ÉTAPE / Présentation définitive du dossier de candidature devant la Commission Nationale de Labellisation (jury d'une douzaine de personnes) : cette présentation a eu lieu à SAVINES-LE-LAC (Hautes Alpes) le mardi 11 octobre dernier, à l'occasion du Congrès annuel des Stations Vertes. Le dossier était présenté par Dominique GRENARD qui est le référent de la commune auprès de la Fédération française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige.

A l'heure où nous imprimons, nous pouvons annoncer à nos concitoyens que la commune de La Pesse a obtenu les deux labels : « Station Verte » et « Village de Neige ».

Il ne reste plus qu'à formaliser cette démarche par une délibération du Conseil Municipal.

La Commission TOURISME tient tout particulièrement à remercier le Point Info de La Pesse et l'Office de Tourisme de Saint-Claude pour leur aide précieuse dans la recherche et la fourniture de la documentation et des diverses informations.

DOMINIQUE GRENARD

## Réunion publique sur les fusions de communes

Une trentaine de citoyens, dont certains venus de villages voisins, a répondu à l'appel de la réunion publique sur les fusions de communes. Le cadre qui prévaut à cette petite révolution a été rappelé et chacun a été amené à s'exprimer sur le sujet. Les échanges ont été constructifs. Les personnes présentes ont manifesté leur intérêt exprimant avis et questions sur tous les aspects de ce dossier.

Concernant le périmètre on imagine un territoire couvrant l'ancienne communauté de communes des Hautes-Combes, les communes contiguës que sont Les Bouchoux, La Pesse, Bellecombe et Les Moussières. Ou encore un rapprochement La Pesse/Les Bouchoux en s'appuyant sur ce qui existe déjà : SIVOS (écoles) et SIVU (pompiers).

Il paraît important d'aboutir avant 2020, date qui semble celle attendue par l'Etat, en écrivant une charte et en commençant dès que possible.

Plusieurs directions possibles sont envisagées quant à la méthode : déterminer un projet de territoire avant de fixer le périmètre. Proposer un référendum, s'appuyer sur des projets d'autres structures comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Haut-Jura, démarche pilotée par le Parc), ouvrir le conseil municipal, avoir une commune donnant l'impulsion. L'aide possible d'autres structures ayant déjà fusionné, celle de l'Etat ou de bureaux d'études a été évoquée.

L'assistance a pointé des contraintes : la peur du changement et l'attachement à l'existant.

Les différences entre les communes notamment en termes de budget et d'endettement. Il a été remarqué que les élus actuels n'ont pas été mandatés pour cette mission qu'il faut imaginer une nouvelle gouvernance avec le risque, à éviter, d'un leader ship d'une commune.

Des avantages ont été mis en avant : la pérennisation des existants : SIVOS, SIVU, ski..., la mutualisation, l'espoir de créer un rapport de force auprès des instances institutionnelles et l'apport d'une coopérative de matière grise.

Les membres du conseil municipal ont été attentifs et pris bonne note de tout ce qui a été dit. Cela les aidera lors des réunions qui ont lieu régulièrement entre les élus des communes de l'ancienne comcom des Hautes-Combes. Pour l'instant, rien n'est encore acté ou même imaginé, les responsables locaux partageant certaines des interrogations émises lors de cette réunion publique. La réalisation d'un tableau de bord photographiant chaque commune sous tous ses aspects est bien engagée. Il constituera une base de travail pour avancer vers un projet cohérent, accepté par le plus grand nombre.

D'autres réunions publiques seront proposées aux citoyens en fonction de l'avancement des discussions entre conseils municipaux.

## Extinction de l'éclairage public

Depuis près d'un an, l'expérience avait été tentée d'une réduction de l'éclairage public nocturne. Il avait été convenu qu'au terme de cette expérience, l'avis de la population quant à la poursuite de cette réduction serait demandé. Cela a été chose faite par l'intermédiaire de l'«R» de La Pesse qui, dans un précédent numéro, proposait un coupon réponse à remplir et à déposer dans l'urne ad hoc située à la Mairie.

Le dépouillement a permis de relever 48 bulletins représentant 97 avis exprimés. Ces derniers se sont répartis comme suit : 61 POUR la poursuite de l'extinction et 36

CONTRE. Par conséquent, le Conseil Municipal a décidé d'officialiser cette réduction de l'éclairage public nocturne.

Les réponses ont permis de dégager une volonté de modifier les horaires d'extinction en les élargissant. Désormais l'éclairage public s'éteint à 23H30 et se rallume à 05H30.

Il est à noter que lors de manifestations exceptionnelles (comme le récent Azimut Festival) l'extinction peut être suspendue. La Pesse s'inscrit ainsi pleinement dans une démarche qui regroupe de plus en plus de communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude fait appel aux services de la société JuraWebTV pour mettre en images les actions et les événements qu'elle porte.

Chaque mois, un petit reportage sur chacune des communes de la com com est réalisé et diffusé.

Nous avons profité du festival Azimut pour concocter le notre...

Il devrait être diffusé sur le mois de novembre. Vous pourrez le visionner sur le site : [www.jurawebtv.com](http://www.jurawebtv.com)

Ces reportages sont diffusés durant un mois sur le réseau câblé de la ville de Saint-Claude, mais sont également disponibles sur le site Internet de JuraWebTV.



## Club des Jonquilles

*Le Club des Jonquilles  
a rouvert ses portes  
le jeudi 13 octobre.*

Venez nombreux nous y rejoindre pour jouer aux cartes, belote ou tarot et pourquoi pas à d'autres jeux comme le SCRABBLE, le RUMICUBE ou autres que vous nous feriez découvrir.

Et si vous ne pratiquez aucun de ces jeux, vous pouvez venir «tenir salon» en tricotant, brodant, papotant... Bref venir passer un bon moment tous ensemble, boire le café, le chocolat ou bien un thé avec... un petit gâteau...

Ces moments conviviaux se déroulent dans la salle communale, en dessous du relais du skieur, tous les jeudis d'automne et d'hiver de 13h30 à 17h30... 18h (tout dépend de la partie engagée).

*A très bientôt!*

## Grande Traversée des Alpes / acte 3



au calme le lendemain par le lac de Pisset et le refuge plus convivial de Balme sous la célèbre Pierra Menta. La porte de Rosuel pour mettre les pieds dans le Parc de la Vanoise, le refuge du Palet, une descente humide sur Champagny, un hors-sac sympa, parties de cartes et les hamburgers-frites de l'UCPA à Pralognan meubleront

## Rentrée sereine à l'école

71 enfants ont retrouvé le chemin de l'école dès le 1er septembre. Ils sont répartis en 3 classes.

Celle de maternelle avec 23 élèves sous la responsabilité de Lucie AUDUGÉ en poste à Lamoura l'an dernier, habitant Saint-Claude.

Celle de CP/CE1/CE2 avec 24 élèves sous la responsabilité de Claude MERCIER.

Celle de CE2/CM1/CM2 avec 24 élèves sous la responsabilité d'Isabelle KOLLY de retour aux Bouchoux après 3 ans passés à Lajoux.

L'équipe d'encadrement ne change pas avec Cathy MOLLET, Brigitte POCHE et Didier PEDRO à La Pesse, Laurence FILLION et Sabrina QUIQUEMPOIS aux Bouchoux.

Les projets ne manquent pas cette année pour des écoliers mis tout de suite dans le bain d'Azimut Festival auquel ils ont contribué en décorant les loges et offrant à chaque artiste un cadeau de bienvenue.

Cadeau très apprécié. Ils vous donnent déjà rendez-vous pour l'incontournable arbre de Noël le 10 décembre.

Ce mardi 2 août, notre petite troupe (15 personnes) s'élance du village des Houches pour rejoindre Modane 4 jours plus tard. Petite bambée sympathique pour le 3ème volet de l'épopée alpestre des jeunes de l'U.S. avec l'objectif de joindre le Léman à la Méditerranée.

La passerelle du glacier de Bionassay, la longue montée au col du Bonhomme et le refuge surpeuplé du même nom étayent cette 1ère journée (photo ci-dessus). Retour

les souvenirs de notre petite bande. Pour la prime de fin d'exercice, grand beau temps sous les glaciers de la Vanoise pour franchir le col de Chavière (photo glacier de La Masse) et finir notre périple au refuge de l'Orgère en surplomb de Modane.

Rendez vous l'été prochain pour la 4ème de notre saga Modane-Larche avec la grande bleue en point de mire pour 2018.

FABRICE POUR L'UNION SPORTIVE



## La Pesse en fête

Encore une fois, notre village a réussi sa fête annuelle les 3 et 4 septembre derniers. Comme vous avez pu le constater, de nombreuses activités ont été organisées le samedi – concours de pétanque, repas du soir, spectacle de rue – et le dimanche – vide grenier, marché artisanal, buvette, petite restauration, cochon grillé, maquillage et défilé des enfants, panier garni, ferme ouverte, jeux divers, balades en calèche avec une journée animée par une importante fanfare. Le Club des Jonquilles a terminé la fête par un thé dansant. La plupart des organisateurs se sont déclarés satisfaits par la participation du public aux activités.

Suivant une tradition déjà ancienne, le Comité des Fêtes organise la fête alors que les diverses associations du village s'occupent des activités. Nous remercions les Parents d'Elèves, le Club des Jonquilles, les Chasseurs, le Conseil Municipal, le Club de Foot, le GET, Le Relais, ainsi que des particuliers ou les entreprises comme Dorian ou La Tour Bière.

L'organisation des festivités a été appréciée de tous, avec un effort pour qu'un certain

nombre d'activités soient gratuites.

Cette fête est organisée depuis 3 années par une nouvelle équipe, jeune et dynamique, réunie au sein du «Comité des Fêtes» (CdF). Cette structure, intégrée initialement au Relais par commodité administrative, devrait devenir cette année autonome. Pour répondre à la demande du CdF, Le Relais va proposer à sa prochaine assemblée générale (fin novembre ou début décembre), de modifier les statuts et le nom de l'association, celle-ci devenant «Comité des Fêtes».

Ce sera l'occasion de rejoindre l'association afin d'étoffer l'équipe en place. L'assemblée générale du Relais et du Comité des Fêtes sera annoncée dès que la date sera fixée.

LE COMITÉ DES FÊTES



## Des nouvelles du Relais

Après quelques années de mise en sommeil, l'activité du Relais se résume actuellement à deux commissions : la bibliothèque (voir article ci-joint) et le Comité des Fêtes. Celui-ci a été hébergé au sein du Relais suite à la mobilisation de personnes intéressées par l'animation de la fête du village.

Devant le désir du Comité des Fêtes (CdF) de devenir autonome et devant le peu d'activités propres au Relais, le CA propose de modifier le nom et les statuts de l'association afin que le CdF devienne le responsable des activités. Afin de ne pas créer de trop nombreuses associations sur notre village qui reste tout de même de petite taille, la bibliothèque serait intégrée au Comité des Fêtes comme une commission autonome avec sa propre comptabilité. Ce sera le projet de résolution qui sera soumis à l'assemblée générale du Relais qui devrait se tenir fin novembre ou début décembre.

La date vous sera communiquée dès qu'elle sera connue.

NOËL DUBOIS,  
TRÉSORIER DU RELAIS

## La bibliothèque de La Pesse évolue

Comme vous avez pu le constater, le BIBLIOTBUS ne viendra plus sur notre commune.

Après l'ouverture début décembre des nouveaux locaux de la médiathèque de Haut-Jura Saint-Claude, la bibliothèque du Relais a l'occasion de se rapprocher de cette structure.

La bibliothèque deviendrait alors «centre associé» à la médiathèque. C'est-à-dire que nous aurions dans nos rayons des nouveautés pour les livres, les DVD, les BD, les CD, les revues et des jeux de la ludothèque. Ces livres et autres seraient régulièrement renouvelés par la médiathèque.

Il sera également mis en place un service dépôt et retour pour les produits que vous aurez commandés, soit à La Pesse, soit sur Internet.

*Ce projet d'association avec la médiathèque de Haut-Jura Saint-Claude ne pourra voir*

*le jour que si des volontaires viennent rejoindre l'équipe en place.*

Nous vous convions à :

*une réunion d'information  
le 17 novembre  
à partir de 18h30  
dans la salle de réunion  
de la mairie.*

*Actuellement la bibliothèque de La Pesse est toujours ouverte les 1er et 3ème jeudis du mois dans les locaux que la mairie met, depuis plusieurs années, gracieusement à notre disposition.*

*Vous avez un grand choix de livres, de BD, de livres pour la jeunesse et de TRÈS nombreux DVD.*

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE





Belle reprise pour cette nouvelle saison 2016/2017 avec en championnat 2 équipes mixtes U11 et U15 et également une équipe U9 mixtes inscrite en plateau, le club a cette année 35 licenciés jeunes (venant de La Pesse, Les Bouchoux, Les Moussières, Les Molunes, Saint-Claude) et 9 licenciés adultes. Les entrainements ont toujours lieu le mercredi après midi de 14h30 à 16h30 avec 3 coach ; il est toujours possible de venir faire un essai à partir de 6 ans.

Le club évolue et se transforme avec un élargissement du bureau emmené pour une période de transition par Jérôme GRENARD et Gaëtan DUSSOUILLEZ, Jean-Marie FONTAINE demeurant responsable de tout le côté sportif.

Jean-Marie, Renée et Sabrina, pionniers de ce club, sont désormais mieux épaulés avec en ligne de mire des aménagements conséquents du stade de Chaudezembre.

SABRINA QUIQUEMPOIS AVEC  
LA COMMISSION COMMUNICATION

## Tous à vos pelles !

La commune possède 19 bornes à incendie. Le rôle des pompiers n'est pas de les déneiger, c'est donc à NOUS TOUS, HABITANTS DE LA PESSE de se partager ce travail. Pensez à regarder en sortant de chez vous où se trouve la borne la plus proche et faites un geste citoyen en la rendant accessible durant la période hivernale.

LE SIVU DES COULOIRS

## Le calendrier

### 11 novembre

Cérémonie à 11h15 précise  
Vente des Bleuets de France  
au profit des Anciens Combattants

• • •

### AG de l'Union Sportive

Samedi 26 novembre  
à 18h30 à La Tour Bière

• • •

### Arbre de Noël

Le 10 décembre à 15h,  
salle des fêtes des Bouchoux

• • •

### Concert GOSPEL

Samedi 17 décembre  
à 18h30 à l'église  
Organisé par la commune  
de La Pesse

• • •

### Vœux du Conseil Municipal

Le vendredi 6 janvier à 18h30,  
salle communale

• • •

### Repas des Aînés

Le samedi 14 janvier à midi,  
à la Combe aux bisons

## Etat civil

### Naissance :

• • •

Lisa, Marie, Fabienne KRAFT,  
Fille de Paul & Emilie DEBROSSE,  
née le 17 juin à Saint-Claude

Maël DALLOZ,  
fils de Josselin & Delphine DE ROSA,  
né le 20 juillet à Saint-Claude

Lucie, Clara PILLON,  
fille de Ludovic & Jessica,  
née le 24 juillet à Lons-le-Saunier

Leïla, Lola MORETTI,  
fille de Nicolas & Anne SMIGIELSKI,  
née le 20 août à Oyonnax

### Décès :

• • •

Christiane, Raymonde CASERY,  
épouse BLANC,  
le 05 mai à Saint-Claude

Antoine, Louis, Albert PERRIER,  
le 26 mai à La Pesse

Jean-Louis, Géry BOURGEOIS,  
le 21 juin à Saint-Claude

Bernadette, Marie, Claude DROMARD,  
veuve Emery,  
le 23 juillet à Viriat

## Secrétariat de mairie

### Horaires d'ouverture

### au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter  
ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez ?  
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.